



Rapport Financier

Exercice 2025

Association Enfance et Jeunesse

10, rue Lamartine

49 460 MONTREUIL-JUIGNE

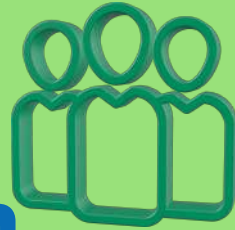
02 41 96 90 40

Site internet : www.enfance-jeunesse.org

CE QUE VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR

1

La vie de l'association



- Les acteurs agissant sur les finances de l'association
- Evolution des exercices financiers

2

Le bilan financier au 31/12/2025

- Le rapport de l'expert comptable
- Les conclusions du Commissaire aux Comptes



3

Le compte de résultat 2025

- Les charges 2025
- Les produits 2025
- Les conclusions 2025



4

Le budget prévisionnel 2026

- Les charges 2026
- Les produits 2026
- Ce qu'il faut prévoir

1 LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les acteurs agissant sur les finances de l'association



Salariées 2025

Séverine JOLY
Direction Asso E&J

Leïla CELATI
Comptable Asso E&J



Groupe Finances 2025

Caroline SOULARD
Co-présidente Asso E&J

Françoise VADOT
Elue du Conseil Municipal - Membre CA

Gwénaëlle PELLETIER
Mélanie MARTIAL
Parents de jeunes - Membres CA

Séverine JOLY
Direction AssoE&J



EXPERT COMPTABLE

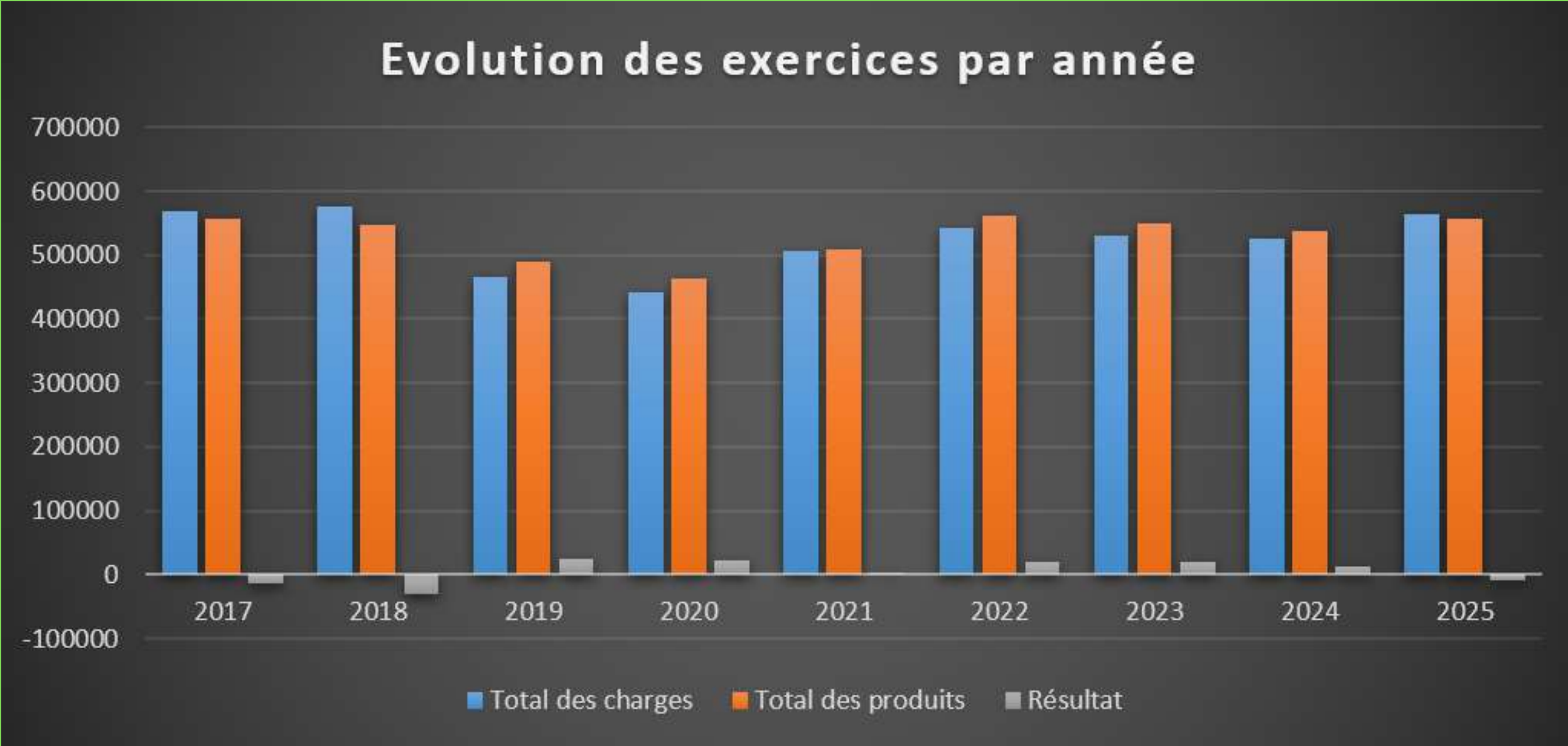
Monsieur Matthieu FOUQUERON et Madame Elsa DUBOS de la société TGS France.



COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Fabrice BARRIER et Madame Floriane LESIEUR du cabinet BAKERTILLY STREGO

Evolution des exercices par année



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

« En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l' Association ENFANCE ET JEUNESSE relatifs à l'exercice du **01/01/2025 au 31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 314 328 euros
Produits d'exploitation: 552 831 euros (EC)
Résultat net comptable : - 8 772,66 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BEAUCOUZE
Le 17/03//2025

Mr Matthieu FOUQUERON, Expert Comptable »



“ À l’Assemblée Générale de l’association Enfance et Jeunesse, En exécution de la mission qui nous a été confiée par l’Assemblée Générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de de l’association Enfance et Jeunesse relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu’ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’association à la fin de cet exercice.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention unique : Avec la municipalité de Montreuil-Juigné
Représentants au sein de l’association : Monsieur VIERON William, Monsieur ABLAIN P. Samuel, Madame VADOT Françoise et Madame COQUERIE Adeline

Nature et objet : Convention de financement

Modalités : La convention de financement et les avenants fixent le montant de la subvention, pour l’année 2025, à **223 642 euros.** »

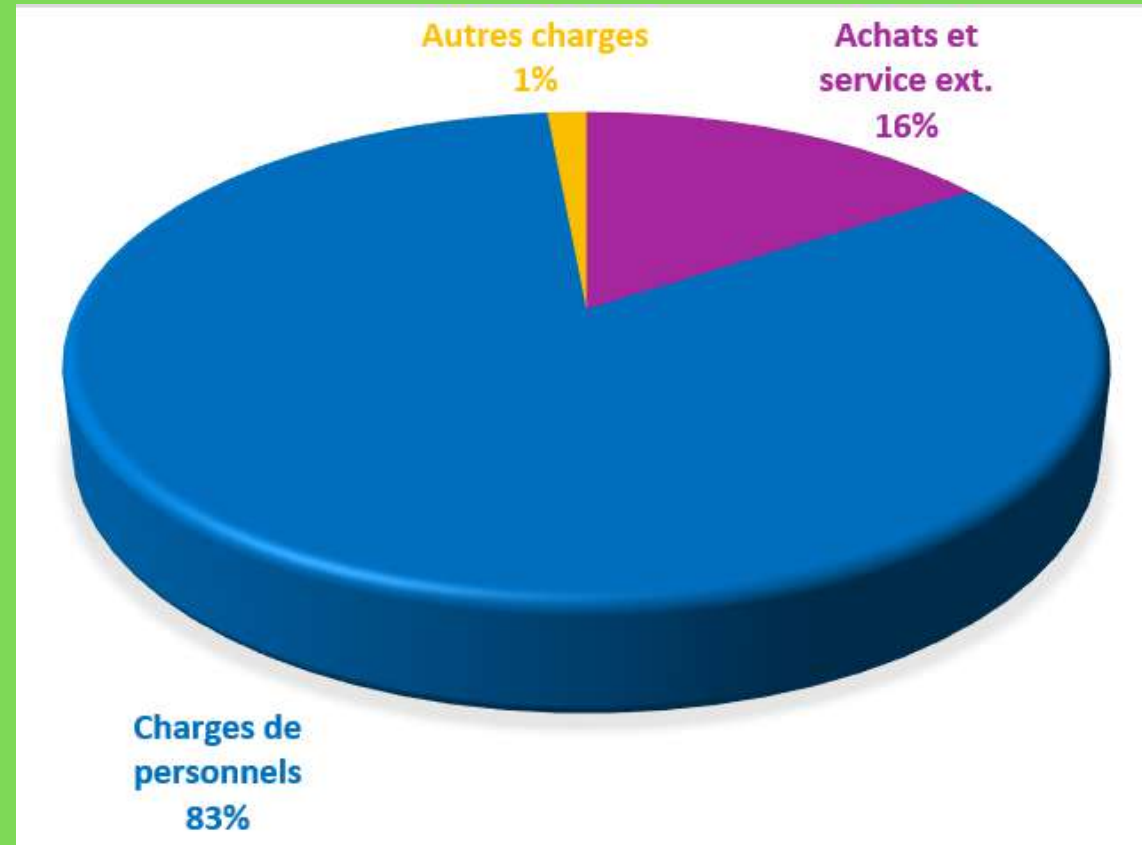
Le commissaire aux comptes BAKER TILLY STREGO
Mr Fabrice BARRIER »



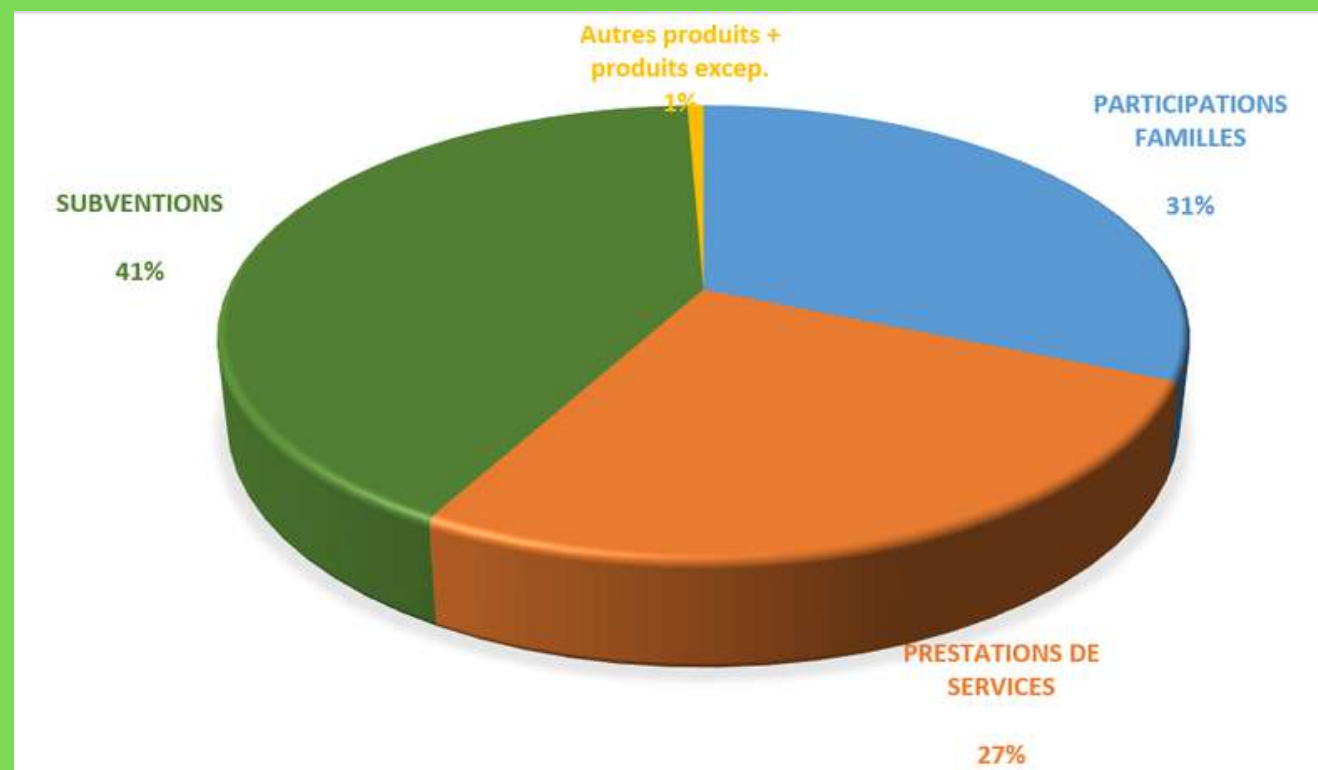
3 LE COMPTE DE RESULTAT 2025



LES CHARGES 2025



LES PRODUITS 2025



Compte de résultat 2025



BILAN FINANCIER 2025

Ce que l'on peut retenir de l'année 2025:

Côté Charges

1/ Augmentation de la masse salariale en 2025 liée à:

- un départ en retraite
- une augmentation des salaires conventionnels (SMIC et salaires de l'ensemble des vacataires)
- des fréquentations intéressantes sur les structures et sur les séjours (= embauches)

2/ Augmentation des achats et services extérieurs en lien avec la vie des structures et des séjours

3/ L'association **maintient ses investissements matériels** : renouvellement du parc informatique administratif

Côté produits:

1/ Modification **des grilles tarifaires** à partir de l'été 2025

2/ Augmentation des **autofinancements** en lien avec les projets de jeunes et les séjours

3/ Augmentation de **1.2% de la subvention municipale**

Bilan général :

Le budget prévisionnel 2025 prévoyait un déficit de 10 000€.

Avec un résultat à – **8 772 €**,

l'association a réussi à **contrôler son budget** malgré une masse salariale importante (83% du budget) en anticipant le départ en retraite de la secrétaire de l'association (20 années d'ancienneté).

La stabilisation de l'équipe jeunesse depuis 18 mois, permet à l'Espace Jeunesse de repartir sur une dynamique de projets.

La prise en compte des fréquentations et de la démographie a permis d'adapter les inscriptions sur les différentes structures : passer les grandes sections des Petits Chœurs vers la Guyonnière et accueillir les jeunes de 10 ans à l'Espace Jeunesse dès l'été.

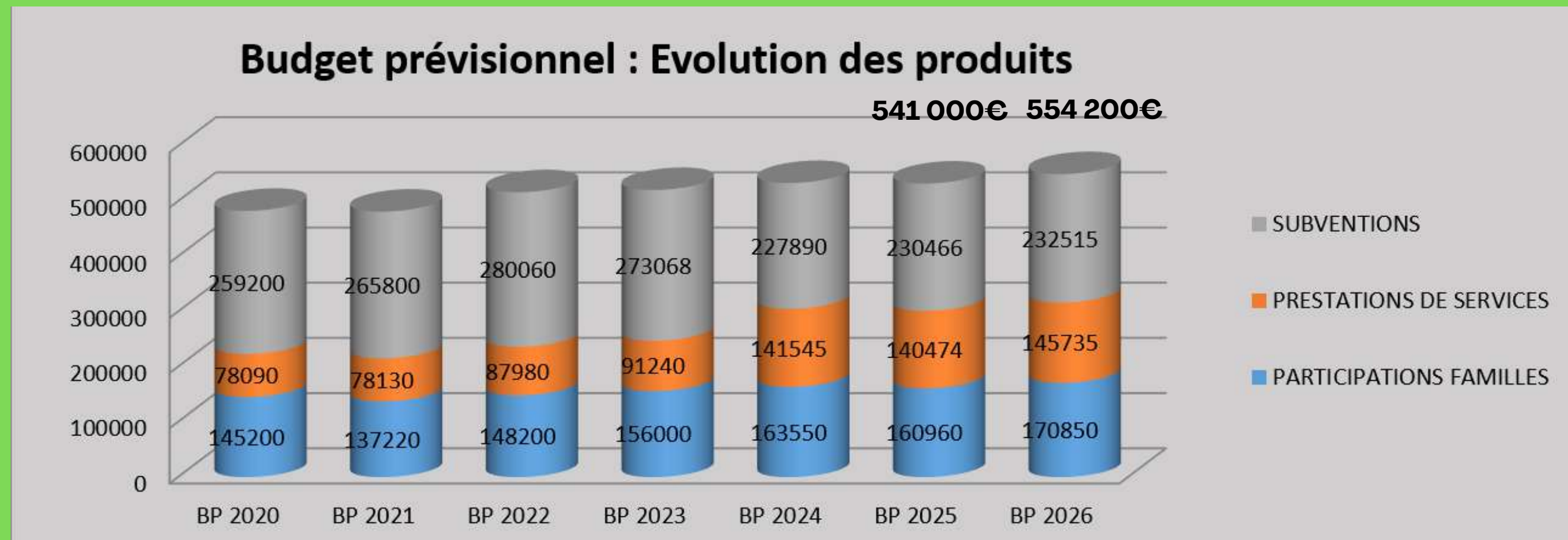
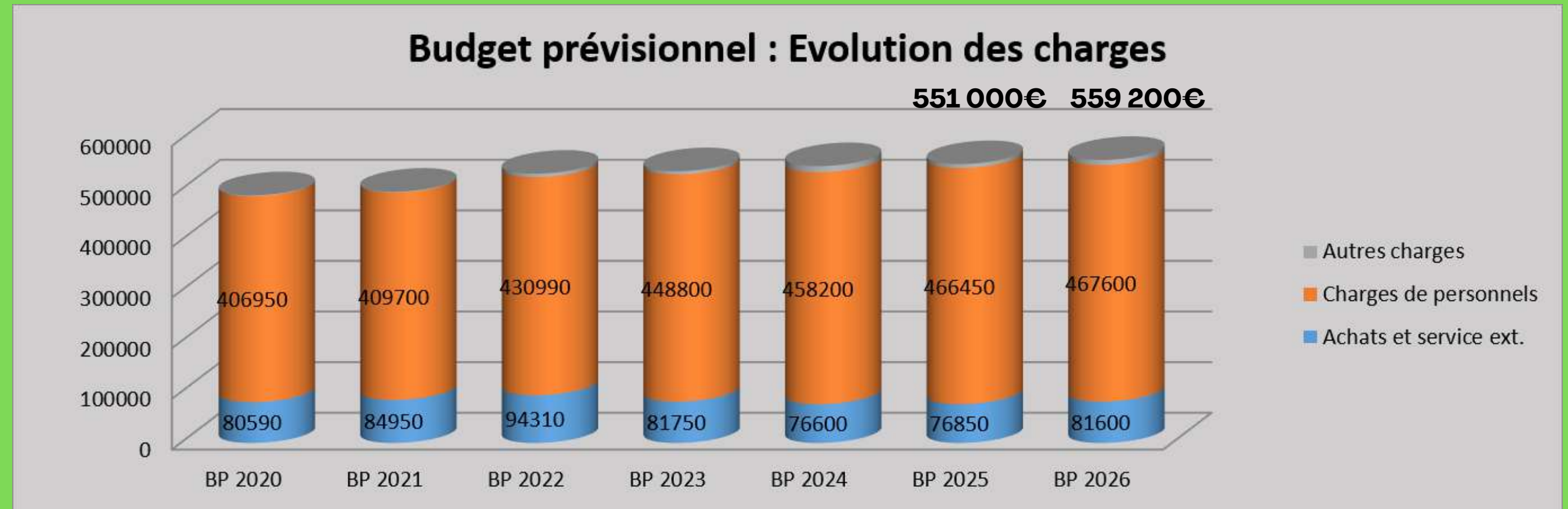
Cette flexibilité interne permet d'**optimiser** au mieux les **effectifs** sur les structures.

La gestion financière est essentielle pour assurer la viabilité et la pérennité de l'association.

La mise en place des nouvelles grilles de tarifs (juillet 2025) a donc été nécessaire.

Merci aux bénévoles de la commission finances d'avoir réfléchis à ces grilles adaptées aux fonctionnements des structures.

4 LE BUDGET PREVISIONNEL 2026



LE BUDGET PREVISIONNEL 2026

Ce que l'on peut retenir de l'année 2026:

- Côté Charges
- 1/ **Masse salariale 2026 à 83%**, quasi au réel 2025
 - Départs prévus pour 2026, embauches d'un nouvel apprenti, augmentations conventionnelles
 - 2/ Augmentation des achats et services extérieurs + 9%
 - Ajustement des charges fixes à l'inflation, augmentation des locations de véhicules
 - =
 - 3/ **Evènements et amortissements 2026:**
 - 20 ans de la Fête du Jeu et du Jouet (2000€)
 - Groupe "Animation" et ateliers bien-être pour les salariés/bénévoles (500€)
 - Changement parc informatique Espace Jeunesse (5000€)

- Côté Produits
- 1/ Participations familles équivalentes
 - 2/ Augmentation de 1.2% de la subvention municipale

Bilan général :

L'association annonce un budget déficitaire de - 5 000 € pour 2026 prenant en compte des frais de personnel exceptionnels et de nouveaux investissements informatiques en 2026.

Ces charges exceptionnelles ne doivent pas impacter la qualité des services proposés.

Les membres du CA de l'association ne souhaitent pas augmenter les tarifs en 2026 pour les familles.

Il ne faut pas chercher à équilibrer à tout prix en surestimant les fréquentations ou les participations des familles.
C'est un budget qui se veut prudent mais réaliste.



MERCI DE VOTRE CONFIANCE

Des questions ? Des idées ? Nous sommes à votre disposition.



EMAIL

secretariat.assoej.mj@gmail.com

TÉLÉPHONE

02 41 96 90 40

SITE WEB

www.enfance-jeunesse.org